



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des patrimoines
et de l'architecture

Département
des recherches
archéologiques
subaquatiques et
sous-marines

Affaire suivie par
Sybil Thiébaud
sybil.thiebaud@culture.gouv.fr

Poste
04 91 14 09 53

Références
Dp 1699

Chrono :

DRASSM
147, plage de l'Estaque
13016 MARSEILLE
(France)

Tél. +33 (0)4 91 14 28 00
Fax +33 (0)4 91 14 28 14
le-drassm@culture.gouv.fr

000206

Monsieur Arnaud SCHAUMASSE

Directeur du DRASSM

à

Direction départementale des Territoires et de la Mer
de Vendée

Délégation à la Mer et au Littoral

Service gestion durable de la mer et du littoral

Unité de gestion patrimoniale du domaine public
maritime

À l'attention de Monsieur Jean-Benoît MERCIER

1 quai Dingler – CS 20366

85 109 Les Sables d'Olonne Cedex

Marseille, le 07 mars 2022

Objet : Avis du DRASSM au titre de l'archéologie préventive concernant le projet de demande de concession d'utilisation du DPM de l'état sur les communes de la Tranche sur Mer et de la Faute sur Mer (Vendée).

En application des dispositions du code du patrimoine, Livre V, Titre II, relatives à l'archéologie préventive, j'accuse réception, en date du 24 février 2022, de votre demande d'avis relatif au projet cité en objet.

Les travaux projetés se situent dans une zone à fort potentiel archéologique où des entités archéologiques sont recensées. Encore récemment, une nouvelle découverte archéologique dans le secteur des futurs travaux a mis en évidence les traces d'occupation humaine datant de l'âge du bronze.

Pour ces raisons, le ministère de la Culture prescrira un diagnostic archéologique dans un délai d'un mois.

Le DRASSM reste à votre écoute pour toute précision concernant notamment le dispositif lié à l'archéologie préventive.

Arnaud SCHAUMASSE
cn=Arnaud
SCHAUMASSE,
o=Ministère de la
Culture, ou=DRASSM,
email=arnaud.schaumas
se@culture.gouv.fr, c=FR
2022.03.07 17:29:26
+01'00'

Copies :

- DRAC (Service régional de l'archéologie) - région Pays de la Loire